

Brocante *Cavalassur*

Fiche d'inscription - Dépôt-vente

Dimanche 13 octobre 2019 – 9h00 / 18h00 - Parc Watermael – Boitsfort 60500 Chantilly

NOM et prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Adresse mail :

Numéro de portable :

Nature et tarif de chaque article déposé (5 articles maximum) :

Article : Prix affiché : Prix mini :

Article : Prix affiché : Prix mini :

Article : Prix affiché : Prix mini :

Article : Prix affiché : Prix mini :

Article : Prix affiché : Prix mini :

Pour chaque article vendu, une commission de **25 % sera prélevée** pour l'association



ASSOCIATION NATIONALE DES AMIS DES ÂNES

Protection et défense des ânes, conseils aux (futurs) propriétaires

Fiche d'inscription à présenter sur place ou à envoyer par mail à as@cavalassur.com ou par courrier à

AS CAVALASSUR

1, Avenue du Général de Gaulle

60500 CHANTILLY

En exposant à la brocante équestre *Cavalassur*, je m'engage à :

- ne pas être commerçant(e)
- ne proposer à la vente que des objets personnels et usagés (Art. L.310-2 du Code du Commerce)
- ne pas avoir participé à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année (Art. L.321-9 du Code pénal)

J'ai lu et j'accepte sans réserve le règlement ci-joint.

Date et signature :

Informations pratiques

Horaires :

Dépôt de 8h00 à 9h00
Ouverture au public de 9h00 à 18h00
Restitution de 18h00 à 19h00

Lieu :

Parc Watermael – Boitsfort
Avenue du Général de Gaulle
60500 CHANTILLY

Contacts :

✉ as@cavalassur.com

✉ **AS CAVALASSUR**

1, Avenue du Général de Gaulle
60500 CHANTILLY

Règlement

Accès et dépôt :

Le dépôt de vos articles se fera à pied, en accédant au parc Watermael Boitsfort par l'avenue du Général de Gaulle ou par la Route des Bourgognes, entre 8h00 et 9h00.

Les articles déposés devront être en état d'usage, propres et **étiquetés avec les informations suivantes :**

Marque, modèle, taille et prix.

L'équipe **Cavalassur** se réserve le droit de refuser le dépôt d'un article.

Vente et marchandises :

Le vendeur ayant déposé des articles sur le stand de dépôt-vente fixe un prix de vente qu'il affiche et un prix minimal lors du dépôt, et pourra être contacté en cas de négociation au-delà des prix fixés. En l'absence de réponse, le ou les articles ne seront pas vendus en dessous du prix minimal fixé.

Seront acceptés à la vente :

- Les biens et accessoires d'équipement des équidés, du cavalier et du meneur
- Le matériel d'écurie et de pâture
- Les livres, bibelots et objets d'art à l'effigie du cheval, de l'âne et de l'équitation

La vente d'animaux est strictement interdite.

Restitution et recettes :

La restitution des articles invendus aura lieu entre 18h00 et 19h00 le jour-même. Aucun article ne pourra être laissé à l'organisateur pour un retrait au-delà de ces horaires ; tout article non-récupéré sera cédé à une association.

Cavalassur encaissera la totalité des recettes engendrées par les ventes des articles déposés et reversera à chaque dépositaire le montant de ses ventes, en ayant prélevé la commission de 25 % destinée à l'association ADADA.

Annulation :

Toute annulation de votre participation à la brocante **Cavalassur** devra nous être signalée par écrit jusqu'à la veille de l'événement.

N'hésitez pas à diffuser l'affiche ci-jointe et à partager l'événement sur Facebook !

● DIMANCHE ●
13 OCTOBRE

BROCANTE ÉQUESTRE

Chantilly

Parc Watermael-Boitsfort

Renseignements et réservations:
as@cavalassur.com

Cavalassur
— bien plus qu'un assureur



Au bénéfice de l'association ADADA

Sur place: - Restauration - Promenades en attelage d'ânes - Baptêmes poney